



COMMUNE DE CAMPÉNÉAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

Le 2 avril 2026, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac s'est réuni dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Hania RENAUDIE, Maire, suivant convocation transmise le jeudi 26 mars 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : CAILLARD Estelle, DELAROCHE Alexandra, DENIS Stéphane, DRAGON Sandra, DUVAL Aurélien, GABARD Bruno, GOUPIL Evelyne, GRANDVALLET Chantal, GUERIN Quentin, JUGEL Stéven, LE MOIGNE Nolwenn, LEBORGNE Frédéric, NOËL Pierre, O Denis, PAISLEY Bernard, PONGERARD Pascale, REMY Louise, RENAUDIE Hania, WHITE Cécile

Secrétaire de séance : NOËL Pierre

2026-048 - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025 DU BUDGET ANNEXE DOMAINE DES GENÊTS

Rapporteur : GABARD Bruno

VU l'avis favorable de la Commission finances de fonctionnement en date du 14 janvier 2026,

VU l'avis favorable de la Commission finances d'investissement en date du 21 janvier 2026,

Les résultats de l'année 2025 du budget annexe "Domaine des Genêts" sont rappelés au Conseil municipal.

Le Compte Administratif 2025 du budget annexe "Domaine des Genêts" présente un excédent de fonctionnement de 69 934,17 € qu'il convient de reporter en fonctionnement au BP 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de voter l'affectation du résultat suivante :

Affectation du résultat	
Compte 002 : Report résultat Section de fonctionnement en fonctionnement	69 934,17 €
Compte 1068 : Affectation de résultat en investissement	0 €
Compte 001	0 €

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le

ID : 056-215600321-20260402-2026_048-DE



Fait et délibéré le 2 avril 2026

Le président de séance,
Hania RENAUDIE, Maire



Le secrétaire de séance,
Pierre NOËL, 3ème adjoint au Maire